



Titre de la fonction :

Technicien(ne) – Opérations de déneigement

Période d'affichage :

Du 18 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Temporaire jusqu'au 23 décembre 2024

Service :

Travaux publics

Sous la supervision du ou de la Contremaître(sse) – Voirie, la personne titulaire du poste de Technicien(ne) – Opérations de déneigement assume un rôle au niveau du soutien administratif des opérations du Service des travaux publics de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but d'optimiser les opérations de déneigement dans leur ensemble sur tout le territoire.

Pour ce faire, elle doit recueillir et analyser les différentes données de déneigement ainsi qu'élaborer divers documents d'analyse, des tableaux et des rapports statistiques. De plus, la personne titulaire du poste doit participer à la recherche de solution dans les opérations de déneigement.

Finalement, elle doit s'assurer de remplir toutes autres requêtes relatives au Service des travaux publics.

Exigences :

Formation

Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'administration et de gestion ou domaine connexe

Expérience

- Trois (3) ans d'expérience pertinente dans la collecte et l'analyse de données

Autres

- Connaissances de niveau intermédiaire des logiciels Word et Powerpoint;
- Connaissances de niveau avancé du logiciel Excel;
- Connaissances de niveau intermédiaire du français;
- Connaissances des notions de base des opérations de déneigement;

- Connaissances de niveau avancé du logiciel Autocad;
- Permis de conduire, classe 5;
- Capacité à synthétiser et à élaborer des documents de présentation;
- Compétences en service à la clientèle;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation, d'autonomie, d'initiative et de discernement.

Atouts

- Connaissances des logiciels GOP, PG et carte spécialisée;
- Connaissances des logiciels ESRI, Focus et Site Scan;
- Connaissances des processus décisionnels d'une municipalité;
- Habiletés en gestion du changement;
- Attestation de cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP).

Salaire :

Le salaire est établi selon la **classe 9 (provisoire)** de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 36,32 \$ et un taux horaire maximal de 41,25 \$ (taux 2024).

Horaire :

Poste à **temps complet**, à raison de **40** heures / semaine selon l'horaire suivant : Lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 et le vendredi de 7h00 à 11h55.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.